

- 1 Le blason, la mention « Ville de Nouméa » et les liens internet sont apposés sur une bande blanche en pied de page. Un espace de respiration équivalent à la largeur du "O" de **NOUMÉA** à l'horizontal est à laisser vierge en haut et en bas du logo.

L'url et l'adresse FB sont alignés à « Ville de » par le haut et le bas. Selon le format et l'utilisation, ils peuvent être plus gros pour assurer une lisibilité, mais ne doivent pas être en dessous de 6 pt.

- 2 Cet espace est doublé lors d'une utilisation avec des partenaires.

- 3 Pour certains usages (Web, format carré...), les liens internet peuvent être associés sous le logo. Un espace équivalent à la largeur du "e" de **Ville** à l'horizontal est à laisser vierge en haut et en bas du logo.

- 4 Les informations sont toujours traitées en monochromie. Leurs couleurs sont définies par la teinte dominante du visuel (le fond). La couleur d'usage générique est

C : 100% R : 39
M : 100% V : 29
J : 30% B : 101
N : 30%

Hexa : #271D65

- 5 **Usages interdits :** modifier l'opacité, opérer une rotation d'un ou plusieurs éléments, modifier la typographie, dissocier/supprimer des éléments, redimensionner sans respecter les proportions...

